

<p><b>IMPLANTATION DU POSTE</b></p>	<p>Le poste est implanté à l'école élémentaire des Aures à St Germain des fossés, le titulaire étant appelé à intervenir sur cette école, mais aussi à l'école maternelle Suzanne Terret et à l'école élémentaire Charles Louis Philippe de la même commune dans la cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes ».</p> <p>Ce mi-temps est jumelé avec la décharge de direction de l'école élémentaire Michelet-Berthelot de Saint Pourçain sur Sioule.</p>
<p><b>MISSIONS</b></p>	<p><u>La Mission enseignant surnuméraire du dispositif « plus de maîtres que de classes »</u></p> <p>Le dispositif «Plus de maîtres que de classes» est défini dans la circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012. Dans ce cas précis, il s'applique pour une quotité de 50%.</p> <p>Cette mission s'effectue, dans le cadre de l'emploi du temps prévisionnel établi par les équipes pédagogiques, de la grande section de maternelle au cycle 3 de l'école élémentaire. Le maître surnuméraire intervient, au sein du projet élaboré par l'équipe enseignante, en aide, en co-intervention ou en décroisement, ceci dans les domaines prioritaires retenus par le projet.</p> <p>L'enseignant surnuméraire interviendra également dans les autres domaines disciplinaires si besoin.</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p><u>Les objectifs du dispositif « Plus de Maîtres que de classes »</u> doivent permettre à chaque élève d'atteindre la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. De prévenir la difficulté scolaire tout au long de la scolarité.</p> <p>Les objectifs spécifiques retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquérir une expression orale correcte</li> <li>- élargir le vocabulaire : avoir un lexique suffisant</li> <li>- mettre en œuvre des stratégies pour l'apprentissage de la lecture</li> <li>- améliorer la compréhension de la langue française</li> <li>- améliorer la maîtrise de la numération et la réflexion scientifique</li> <li>- développer le travail autour de la méthodologie</li> <li>- renforcer les liaisons GS/CP et CM2- 6ème</li> </ul>
<p><b>COMPETENCES</b></p>	<p>Ce poste nécessite une capacité à travailler en équipe, l'enseignant devant coopérer avec les autres enseignants de l'école. Le maître supplémentaire devra préparer ses interventions de manière concertée.</p> <p>Des co-interventions en classe sont régulières. Une disponibilité est nécessaire pour participer aux concertations avec l'équipe de circonscription et l'équipe de l'école pour évaluer le fonctionnement du dispositif, les progrès des élèves et la bonne coordination des enseignants des trois écoles.</p> <p>Une bonne connaissance du contexte social, culturel, de l'ensemble des projets actions et projets pédagogiques sont requis pour faciliter la mise en œuvre du dispositif.</p>
<p><b>FORMATION</b></p>	<p>Les enseignants seront invités à des modules de formation, organisés par l'équipe de circonscription, en particulier sur des pratiques pédagogiques en co-intervention.</p>
<p><b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b></p>	<p>Les enseignants adressent à la Division des Personnels, premier degré, et à l'IEN de circonscription, un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae.</p> <p>Ils seront reçus par une commission qui déterminera leur aptitude à exercer les fonctions et établira un classement au barème des candidatures retenues.</p>